



Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 OCTOBRE 2022

LE VINGT OCTOBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle Maurice Léard à Jarrier, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MARGUERON.

Membres présents : Philippe ROLLET, Félicia AZZARITI, Nathalie VARNIER, Daniel DA COSTA, Alain MOREAU, Josiane VIGIER, Dominique JACON, Christian FRAISSARD, Eric FAUJOUR, Michel BONARD, Clarisse SPAGNOL, François ROVASIO, Martine MASSON, José VARESANO, Franck LEFEVRE, Yves DURBET, Danielle BOCHET, Hélène BOIS, Pascal JAMEN, Sophie VERNEY, Bernard COVAREL, Pascal DOMPNIER, Colette CHARVIN, Eric VAILLAUT, Jean DIDIER, Fabrice BAUDRAY, Sophie MONNOIS, Patrice FONTAINE, Daniel CROSAZ, Florian PERNET.

Membres absents : Françoise COSTA (procuration Daniel DA COSTA), Jean-Marc DUFRENEY (procuration Eric FAUJOUR), Marie-Paule GRANGE (procuration Dominique JACON), Nadine CECILLE (procuration Philippe ROLLET), Chiraze MZATI (procuration Félicia AZZARITI), Marie DAUCHY, Mario MANGANO (procuration Clarisse SPAGNOL), Alain NORAZ (procuration Danielle BOCHET), Marielle EDMOND (procuration Sophie VERNEY), Christiane HUSTACHE (procuration Patrice FONTAINE)

Secrétaire de séance : Patrice FONTAINE

Date de convocation : 14 octobre 2022

Conseillers en exercice : 41

Présents : 31

Votants : 40

° 20221020	Thème	Délibérations	Décisions : Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,	Vote
157	ADMINISTRATION GENERALE	Compétence Eau de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan : intégration de l'intérêt Communautaire sur les sources du territoire de la commune de Saint-Julien- Montdenis <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	- <i>ADOpte</i> la nouvelle définition de l'intérêt communautaire de la compétence « Eau ».	Unanimité Votants : 36 Pour : 36 (François ROVASIO, Martine MASSON, José VARESANO, Franck LEFEVRE ne prennent pas part au vote)
158	ADMINISTRATION GENERALE	Commissions PLUi HD, Mobilité, Environnement – OTI EPIC Tourisme – Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire de la commune de Saint-Julien-Montdenis <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	- <i>DESIGNE</i> MONSIEUR FRANÇOIS ROVASIO comme membre des commissions thématique intercommunales PLUi HD, Mobilité, en remplacement de Monsieur Pierre MILLE, conseiller municipal démissionnaire de la Commune de Saint-Julien-Montdenis ; - <i>DESIGNE</i> MADAME MARTINE MASSON comme membre de la commission thématique intercommunale Environnement, en remplacement de Monsieur Pierre MILLE, conseiller municipal démissionnaire de la Commune de Saint-Julien-Montdenis ; - <i>DESIGNE</i> MONSIEUR FRANCK LEFEVRE représentant suppléant au sein de l'EPIC OTI Montagnicimes en remplacement de Monsieur Pierre MILLE, conseiller municipal démissionnaire de la Commune de Saint-Julien-Montdenis.	Unanimité Votants : 40 Pour : 40
159	ADMINISTRATION GENERALE	Université Savoie Mont-Blanc – Convention de financement pour la réalisation d'une Thèse intitulée « Réinvestir les déserts » <i>Rapporteur :</i> Eric VAILLAUT	- <i>APPROUVE</i> le cofinancement de la préparation de la Thèse intitulée « Réinvestir les déserts » ; - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer tout document relatif à ces opérations.	Majorité Votants : 40 Pour : 39 Abstention : 1 – Josiane VIGIER

160	ADMINISTRATION GENERALE	Motion loi ZAN « Zéro Artificialisation Nette » <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE</i> la liste des revendications suscitées portant sur la loi ZAN « Zéro Artificialisation Nette » ; - <i>S'ENGAGE</i> à transmettre cette liste à tous les parlementaires de notre territoire pour prise de connaissance. 	Majorité Votants : 40 Pour : 38 Contre : 1 – Sophie MONNOIS Abstention : 1 – Florian PERNET
161	ADMINISTRATION GENERALE	Dépôt d'un dossier de demandes de subventions sur des actions phares au titre du Contrat Départemental Maurienne <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	<ul style="list-style-type: none"> - <i>SOLLICITE</i> la subvention maximale du Département sur chacune des demandes détaillées à l'Assemblée Délibérante ; - <i>APPROUVE</i> les plans de financement prévisionnel ; - <i>S'ENGAGE</i> à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ; - <i>AUTORISE</i> Monsieur le Président à signer tout document relatif à ces opérations. 	Unanimité Votants : 40 Pour : 40
162	FINANCES	Attribution d'un Fonds de Concours à la commune de Jarrier – Travaux de réfection et d'isolation des toitures des bâtiments communaux Ancien chalet ONF et Maison des Associations <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	<ul style="list-style-type: none"> - <i>ATTRIBUE un Fonds de Concours à la Commune de Jarrier en vue de participer au financement des travaux de réfection et d'isolation des toitures des bâtiments communaux Ancien chalet ONF et Maison des Associations à hauteur de 21 547,73 € ;</i> - <i>AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;</i> - <i>PRECISE</i> que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la collectivité. 	Unanimité Votants : 38 Pour : 38 – Colette CHARVIN et Eric VAILLAUT ne prennent pas part au vote
163	FINANCES	Attribution d'un Fonds de Concours à la commune d'Albiez-le-Jeune – Travaux de rénovation énergétique et de réfection des façades de la Mairie <i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON	<ul style="list-style-type: none"> - <i>ATTRIBUE un Fonds de Concours à la Commune d'Albiez-Le-Jeune en vue de participer au financement des travaux de rénovation énergétique et de réfection des façades de la Mairie à hauteur de 2 604,72 € ;</i> - <i>AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;</i> - <i>PRECISE</i> que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la collectivité. 	Unanimité Votants : 40 Pour : 40

164	FINANCES	<p>Attribution d'un Fonds de Concours à la commune de Fontcouverte-La Toussuire – Travaux de Restauration du Beffroy des trois cloches de Fontcouverte-La Toussuire</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>ATTRIBUE un Fonds de Concours à la Commune de Fontcouverte - La Toussuire en vue de participer au financement de la restauration des trois cloches de l'Église de Fontcouverte-La Toussuire à hauteur de 14 027,33 € ;</i> - <i>AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;</i> - <i>PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la collectivité</i> 	<p>Unanimité Votants : 40 Pour : 40</p>
165	FINANCES	<p>Attribution d'un Fonds de Concours à la commune de la Tour-en-Maurienne – Travaux de rénovation de l'ancienne école du Villaret à le Châtel</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>ATTRIBUE un Fonds de Concours à la Commune de La Tour-en-Maurienne en vue de participer au financement des travaux de rénovation de l'ancienne école du Villaret à Le Châtel à hauteur de 25 000 € ;</i> - <i>AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;</i> - <i>PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la collectivité.</i> 	<p>Unanimité Votants : 40 Pour : 40</p>
166	FINANCES	<p>Attribution d'un Fonds de Concours à la commune de Saint-Jean-de-Maurienne – Travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville – Phase 1</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>ATTRIBUE un Fonds de Concours à la Commune de Saint-Jean-de-Maurienne en vue de participer au financement de la phase 1 des travaux de mise en accessibilité de l'Hôtel de Ville à hauteur de 25 000 € ;</i> - <i>AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;</i> - <i>PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la collectivité.</i> 	<p>Unanimité Votants : 40 Pour : 40</p>
167	FINANCES	<p>Attribution d'un Fonds de Concours à la commune de Saint-Julien-Montdenis – Acquisition d'une cuve Haute Pression pour le service de l'Eau et de l'Assainissement</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>ATTRIBUE un Fonds de Concours à la Commune de Saint-Julien-Montdenis en vue de participer au financement de l'achat d'une cuve haute pression pour le service de l'eau et de l'assainissement à hauteur de 3 909,53 € ;</i> - <i>AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;</i> - <i>PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la collectivité.</i> 	<p>Unanimité Votants : 40 Pour : 40</p>

168	FINANCES	<p>Attribution d'un Fonds de Concours à la commune de Saint-Pancrace – Installation d'un WC public PMR aux Bottières</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>ATTRIBUE un Fonds de Concours à la Commune de Saint-Pancrace en vue de participer au financement d'un WC public PMR aux Bottières à hauteur de 6 264,79 € ;</i> - <i>AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;</i> - <i>PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la Collectivité.</i> 	<p>Unanimité Votants : 39 Pour : 39 – Sophie MONNOIS ne prend pas part au vote</p>
169	FINANCES	<p>Attribution d'un Fonds de Concours à la Commune de Saint-Sorlin-d'Arves – Travaux d'isolation du futur bureau de la Police Municipale</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>ATTRIBUE un Fonds de Concours à la Commune de Saint-Sorlin-d'Arves en vue de participer au financement des travaux d'isolation du futur bureau de la Police Municipale à hauteur de 4 660,56 € ;</i> - <i>AUTORISE Monsieur le Président à engager toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;</i> - <i>PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2022 de la collectivité.</i> 	<p>Unanimité Votants : 40 Pour : 40</p>
170	RESSOURCES HUMAINES	<p>Création d'un emploi permanent de Technicien Territorial catégorie B à temps complet au service Urbanisme</p> <p>Rapporteur : Danielle BOCHET</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>DECIDE de la création d'un poste permanent de Technicien territorial catégorie B à temps complet ;</i> - <i>DIT que le tableau des emplois de la collectivité est modifié en ce sens ;</i> - <i>DONNE POUVOIR au Président pour signer tous les documents afférents à cette nomination.</i> 	<p>Unanimité Votants : 40 Pour : 40</p>
171	RESSOURCES HUMAINES	<p>Fixation du Montant Forfaitaire pour les prestations des services de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan applicable aux communes membres</p> <p>Rapporteur : Danielle BOCHET</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>VALIDE les coûts horaires proposés pour les interventions ponctuelles des services de la 3CMA.</i> 	<p>Unanimité Votants : 40 Pour : 40</p>
172	RESSOURCES HUMAINES	<p>Convention avec le Centre de Secours de Saint-Jean-de-Maurienne</p> <p>Rapporteur : Jean-Paul MARGUERON</p>	<ul style="list-style-type: none"> - <i>APPROUVE le principe d'une convention relative à la disponibilité d'un sapeur-pompier volontaire pendant son temps de travail ;</i> - <i>AUTORISE Monsieur le Président à signer cette convention et la mettre en œuvre.</i> 	<p>Unanimité Votants : 40 Pour : 40</p>

173	JURIDIQUE	<p>Convention de prestations de Services et d'Assistance du Service Juridique, Foncier, Assurances de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan et la Commune d'Albiez-Le-Jeune</p> <p><i>Rapporteur :</i> Jean-Paul MARGUERON</p>	<p>- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de prestations de services et d'assistance liant le service commun Juridique-Foncier-Assurances de la 3CMA à la Commune d'Albiez-le-Jeune.</p>	<p>Unanimité Votants : 40 Pour : 40</p>
174	AGRICULTURE	<p>Convention pour un groupement de commandes pour une étude économique du projet de Cuisine Centrale à l'échelle de la Maurienne et de Cœur de Savoie</p> <p><i>Rapporteur :</i> Eric VAILLAUT</p>	<p>- APPROUVE l'adhésion au groupement de commandes des 5 Communautés de Communes citées ci-avant afin de retenir un prestataire chargé de réaliser une étude sur l'estimation budgétaire du fonctionnement du service de restauration collective et du prix de revient du repas ;</p> <p>- AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention constitutive de ce groupement.</p>	<p>Unanimité Votants : 40 Pour : 40</p>

À Saint-Jean-de-Maurienne, le 21 octobre 2022

Jean-Paul MARGUERON

Président de la 3CMA



